

(Texte)

**L'honorable Lionel Choquette:** Honorables sénateurs, en appuyant la motion visant à l'adoption d'une Adresse en réponse au discours du trône, j'ai l'intention de parler d'abord en français et de terminer en anglais.

Le discours du trône, honorables collègues, contient de nombreux sujets de réjouissance pour les Canadiens. C'est d'abord avec une joie profonde que les membres de cette Chambre ont appris que notre très gracieuse souveraine nous fera l'honneur, une fois de plus, de visiter le Canada, à l'occasion de l'inauguration officielle de la Voie maritime du Saint-Laurent en juin prochain. Cette visite permettra aux Canadiens, de langue anglaise aussi bien que de langue française, de témoigner leur loyauté et leur affection à la Reine du Canada.

Nous devons également nous réjouir du voyage que le très honorable John Diefenbaker, premier ministre du Canada, a récemment fait dans les pays asiatiques et autres du Commonwealth. Cette tournée a raffermi les liens qui unissent les membres de cette grande communauté de peuples et a mis en relief le Rôle du Canada dans ce rapprochement. Lors du passage de M. Diefenbaker dans l'Inde, l'*Eastern Economist*, de la Nouvelle-Delhi, l'a signalé avec beaucoup de justesse:

Il existe peu de pays qui possèdent une égale aptitude à conserver un bel équilibre entre ce que nous pouvons appeler le mode de vie et de pensée américain et le mode de vie et de pensée européen, a écrit ce journal en parlant de notre pays. Le Canada est mieux préparé que tout autre pays à agir comme pont, si l'on peut ainsi dire. Il est membre de l'OTAN, mais jamais, dans sa politique, il ne se prévaut de ce titre. Il a tourné le dos à l'isolement qui constituait, pour ainsi dire, la politique américaine d'avant Roosevelt. Il est maintenant associé à l'Europe, tout comme les États-Unis. De même que la Grande-Bretagne et l'Australie, il s'est fortement engagé dans le plan de Colombo. Sa personnalité s'intègre désormais à celles d'autres pays que la Grande-Bretagne et les États-Unis. Au cours des dix dernières années, le Canada est devenu une puissance mondiale, mais il sait s'associer aux pays sous-développés et les convaincre que dans cette association il ne cherche pas à s'agrandir ou à exercer une influence indue. Il a fait preuve d'une habileté remarquable, ce qui lui a permis d'atteindre le rang qu'il occupe actuellement. Les Canadiens, dit-on dans l'Inde, possèdent un esprit de compréhension qu'aucun autre pays n'est encore parvenu à acquérir. Au moment de la visite de leur premier ministre, il convient de rendre cet hommage au Canada.

De cette déclaration, honorables collègues, je veux d'abord retenir la conception que l'Asie se fait du rôle du Canada sur la scène internationale: celui d'intermédiaire, en premier lieu, entre le mode de vie et de pensée américain et le mode de vie, et de pensée européen, et, en deuxième lieu, entre les démocraties occidentales et les membres sous-développés du Commonwealth.

De cette déclaration, je veux encore retenir les raisons pour lesquelles l'Asie croit que notre pays est particulièrement bien préparé à jouer ce rôle. Tout en vivant en terre d'Amérique, le Canada est issu de l'Europe par sa double culture, anglaise et française, qui a modelé son mode de vie et de pensée. Il n'entretient aucun désir de conquête, mais agit avec désintéressement. Il manifeste surtout un grand esprit de compréhension et de respect à l'égard des vues des autres peuples. Avec une telle mentalité, il peut mettre au service de la paix et du bien-être universels les vastes ressources de son territoire et son prestige international sans cesse croissant.

Animé de cet esprit de paix et désireux d'assurer la prospérité commune, le gouvernement canadien réclame, en matière de désarmement, un accord sur la cessation des armements nucléaires et une entente internationale sur l'utilisation des espaces interplanétaires à des fins exclusivement pacifiques. C'est également ce désir de paix et de prospérité qui a incité le gouvernement canadien à proposer la tenue, à Montréal, en septembre dernier, d'une conférence économique du Commonwealth, laquelle a induit le Royaume-Uni et huit autres pays européens à rétablir partiellement la convertibilité de leurs devises et à supprimer dans une très large mesure les restrictions qu'ils imposaient à l'égard des importations. Rien mieux que ces deux mesures ne servira la paix et la prospérité communes.

A mon avis, honorables collègues, ce discours du trône met surtout en relief le souci que le gouvernement apportera, au cours de la présente session, à stimuler la reprise économique, dont nous constatons déjà les signes encourageants et qui s'accroîtra en 1959.

Une simple énumération des mesures les plus importantes énoncées dans le discours du trône suffit à démontrer le bien-fondé de cette assertion: accroissement des crédits destinés aux municipalités en vue de leur aider à financer des entreprises qui, autrement, n'auraient pas été mises en chantier cet hiver; modifications à la Loi sur l'assurance-chômage afin d'accroître le nombre des bénéficiaires de cette loi; investissements destinés à mettre en valeur nos ressources naturelles et à créer de nouveaux emplois; établissement d'un régime d'assurance-récolte en collaboration avec les provinces qui le désireront; révision du crédit agricole pour le rendre plus utile et plus efficace; création d'un Office national de l'énergie sans empiéter sur les droits des provinces; mesure visant à favoriser l'afflux de capitaux hypothécaires d'origine privée pour la construction de maisons d'habitation; participation du gouvernement à un régime contributif de prestations médicales en faveur des fonctionnaires